



✠ Ordre Souverain Apostolique des Hospitaliers de Saint Jean ✠
Old Roman Catholic Church
Apostolic Order of Saint John

✠ LETTRE N° 199 ✠ 08 JUILLET 2017 ✠

**Tout vient enfin à terme. La Vérité est rencontrée.
Le vent tombe et la paix descend. Voici l'instant de confiance.
Mon coeur a traversé le monde. Voici venu le temps de Dieu.**

GB+



Si vous avez des questions à poser sur les enseignements que vous recevez, n'hésitez pas à nous les communiquer par courriel. prelature.apostolique.france@orange.fr

**Nous vous répondrons personnellement si vous le souhaitez et au besoin nous ferons partager les réponses à tous.
Nous souhaitons établir un dialogue dont chacun pourra tirer les fruits.
Vous pouvez interrompre nos envois sur simple demande par message.**



Séminaire Saint Pierre-Saint Paul

Enseignement du Père Gérard  Oasj.



HISTOIRE DES JESUITES

Sixième et dernière partie

Les tentatives des femmes d'intégrer la Compagnie de Jésus n'ont pas abouti, mais plus tard, plusieurs Jésuites ont fondé des Congrégations féminines en s'inspirant des Constitutions de la Compagnie. C'est ainsi que sont nées les «Fidèles compagnes de Jésus», fondées en France en 1820. Une autre Congrégation est fondée plus tôt, en 1609, en Grande Bretagne.

On verra une autre Congrégation féminine en Belgique et en 1921, **Claire Monestès fonde à Marseille les Xavières**, cette congrégation féminine a été reconnue officiellement comme Institut Religieux en 1963. On le voit, s'il n'existe pas de femmes jésuites au vrai sens du terme, il y a en revanche un grand nombre de congrégations féminines de spiritualité ignacienne.

Dans bien des pays, les Jésuites peuvent paraître riches. Ils ont de grands bâtiments, des résidences, des églises, des collèges et des universités. Mais ces bâtiments n'appartiennent pas la plupart du temps à la Compagnie de Jésus, mais à des associations qui ne dépendent pas des Jésuites, même s'ils peuvent être présents dans les conseils d'administration. **Beaucoup d'établissements scolaires qui sont aujourd'hui encore qualifiés de Jésuites, ne comportent parfois pas un seul enseignant de la Compagnie de Jésus.**

A travers leur histoire, les Jésuites n'ont jamais cessé de se remettre en question. Ils observent le monde et son fonctionnement et se portent toujours là où les besoins sont très sensibles. Ils parlent d'une «**conscience renouvelée de leur vocation universelle.**» Ils cherchent de puis 2008 à mettre en place dans la plupart des pays un réseau de communautés locales. La mondialisation est aujourd'hui le principal souci de la Compagnie qui déploie une formidable énergie pour trouver des adaptations dans les couches sociales défavorisées.

Les Jésuites sont de plus en plus présents à Rome. Ils se sont introduits au Vatican, au sein de la Curie. Ils ont pris en main tout ce qui se rapporte à l'enseignement secondaire et supérieur. mais on les trouve également dans les domaines de la Foi, de la Justice et celui de l'évangélisation. On les trouve encore sur le terrain du dialogue interreligieux et de l'œcuménisme. Ils s'occupent activement du problème des réfugiés dans le monde et des communautés sociales. **L'esprit d'Ignace de Loyola est toujours bien vivant.**

Il faut convenir que la Compagnie de Jésus possède dans le monde un réseau unique d'institutions qui lui permet de mettre en oeuvre des études et des plans d'action sur des problèmes de dimension internationale, comme **l'écologie**, en collaboration avec les plus grandes institutions spécialisées. **Pour bien comprendre les Jésuites, il faut d'une part, remonter sans cesse aux sources de la création de l'Ordre et s'ouvrir à leur spiritualité et leur conception d'une vie religieuse active, totalement engagée dans le monde social, politique et scientifique.**

Aujourd'hui, la désaffection des églises ne touche qu'une petite partie des pays de culture chrétienne, en particulier quelques pays européens. Il n'en est pas de même dans le reste du monde. Les Jésuites restent en pointe dans l'organigramme de l'Eglise de Rome. Le 13 mars 2013, **Jorge Mario Bergoglio, né en 1936 à Buenos-Aires en Argentine, a été élu 266ème successeur de Pierre sur le Siège Apostolique.**

Le pape François est entré à la Compagnie de Jésus en 1958 et devint après sa formation de Jésuite, professeur de théologie et Maître des Novices, qui est un poste très important dans l'Ordre. En 1973, il est nommé Supérieur provincial d'Argentine, puis en 1980 recteur de la faculté jésuite de théologie et de philosophie à San Miguel.

C'est Jean-Paul II qui le distingue et le nomme évêque auxiliaire puis archevêque de Buenos-Aires. Il est cardinal en 2001. On sait qu'il a refusé de loger dans le palais épiscopal au profit d'un petit appartement installé près de ses bureaux. On dit qu'il fait lui-même la cuisine et prend les transports en commun pour se déplacer. Il est très proche des milieux défavorisés et il encourage ses prêtres à se rendre dans les favellas.

François est le premier pape Jésuite de l'histoire de l'Eglise. Il manifeste une spiritualité nouvelle enracinée dans les principes d'Ignace de Loyola. On dit que pour la première fois un pape ose s'attaquer aux problèmes financiers du Vatican et à la réforme de la Curie, l'administration toute puissante du Saint Siège. Il n'est pas vraiment dans l'esprit des Jésuites d'accepter les hautes fonctions de la hiérarchie romaine. On sait que le nouveau pape a eu quelques difficultés pour faire admettre par la Compagnie le fait qu'il accède aujourd'hui au souverain pontificat. Beaucoup pensent cependant qu'il va donner à l'Eglise romaine un souffle nouveau, mais cela ne va pas sans quelques grincements dans cette institution plurimillénaire.. GB+

Fin de la série sur l'histoire des Jésuites qui est tirée d'une conférence du Père Gérard sur la Compagnie de Jésus.



Prière de saint Ignace de Loyola

Seigneur Jésus

Apprenez-nous à être généreux.

A vous servir comme vous le méritez.

A donner sans compter.

A combattre sans souci des blessures.

A travailler sans chercher le repos.

A nous dépenser sans attendre d'autre récompense,

Que celle de savoir que nous faisons votre sainte volonté.

Amen



Question: **Quel est le statut spécifique de l'évêque dans l'Eglise ?**

Réponse du Père Gérard. Je répondrai en citant tout d'abord Monseigneur Jacques-Bénigne Bossuet (1627-1704)

«La correspondance est telle dans tout le corps de l'Eglise que ce que fait chaque évêque, dans l'esprit de l'unité catholique, toute l'Eglise le fait avec lui»

Mgr Bossuet, Evêque de Meaux et précepteur du Dauphin de France, nous invite ici à nous pencher sur la notion très riche d'évêque. Le mot vient du grec «episcopos» qui signifie gardien. Ce mot a donné en français, évêque pour désigner un évêque et évêché pour désigner l'accession à cette consécration.

Le catéchisme explique cette situation en partant de la constitution de l'Eglise lorsque le Christ lui-même a voulu que ses disciples exercent un ministère afin de transmettre son enseignement. **Dès le départ, on distingue une organisation hiérarchique.** Les Apôtres ne sont pas tous au même niveau. Certains d'entre-eux sont lettrés et d'autres pas, certains sont âgés comme Pierre et jouissent d'une considération supérieure à celle des jeunes. Les Apôtres, premiers évêques, ont transmis le don de l'Esprit-Saint par imposition des mains, sur ceux qui devaient leur succéder. Ainsi **les évêques ont continué à travers les siècles d'opérer cette transmission et sont de fait les successeurs des Apôtres** et le signe de l'unité de leur Eglise locale. Ils ont reçu le don d'exorciser et peuvent le déléguer à des prêtres choisis pour leur aptitude à ce sacerdoce.

Nul ne peut s'annoncer à soi-même l'Evangile ni se conférer à soi-même la grâce. Il faut donc des envoyés qui parlent en vertu de l'autorité du Christ et des ministres de la grâce habilités par lui. Après les Apôtres, qui furent ces ministres et ces envoyés, les évêques sont leurs successeurs, comme pasteurs de l'Eglise, en sorte que, qui les écoute écoute le Christ, nous dit la constitution sur l'Eglise. (Lumen Gentium)

Si le ministère de l'Eglise est personnel, Jésus s'adressa à chaque Apôtre personnellement: «**toi, suis-moi**», il est aussi collégial. Jésus institua les Douze; choisis ensemble, dans une unité fraternelle qui est reflet et témoignage de l'union des Personnes divines. **Tout évêque exerce son ministère au sein du Collège épiscopal**, en communion avec l'autorité majeure de laquelle il relève. Le pape, pour les Evêques Romains, les patriarches pour les Eglises d'Orient, etc. **La charge de lier et de délier**, donnée à Pierre, a été donnée aussi au collège des Apôtres unis à leur chef, ainsi que le charisme de l'infaillibilité dans les matières qui relèvent de l'Esprit.

Responsable de son Eglise particulière, l'évêque y exerce une triple charge: **enseigner, sanctifier et régir**. Il est aussi le ministre de la confirmation. Il a cette faculté car il a reçu le plus haut degré du sacrement de l'Ordre: l'épiscopat, plus élevé que le presbytérat (prêtre) et que le diaconat (diacre). Le pouvoir de l'évêque sur son Eglise particulière est un pouvoir «propre, ordinaire et immédiat». Il est soumis à son autorité de tutelle qui en retour confirme l'autorité de l'évêque. **La consécration d'un évêque se fait par un ou plusieurs évêques** issus d'une chaîne d'ordonnateurs qui remonte jusqu'à un des Apôtres du Christ. On appelle cela la transmission apostolique. **Tout évêque doit être en mesure de faire état de sa succession apostolique** de manière précise et indiscutable afin de prouver la validité de sa consécration.

Sont appelés évêques en principe les religieux qui ont reçu l'épiscopat et qui sont chargés d'un évêché. Il faut cependant savoir que **de nombreux évêques n'ont pas d'évêché**. Il peuvent être supérieurs des abbayes, dans ce cas on parle d'abbés mitrés; ils peuvent également occuper des tâches particulières dans des congrégations ou des administrations d'Eglise, et dans ce cas, ils reçoivent la charge symbolique d'un évêché «**in partibus infidelium**» (**en terre infidèle**) situé dans un pays non chrétien, donc sans clergé ni fidèles, qui existait comme évêché chrétien sur un territoire aujourd'hui occupé par l'Islam.

Un archevêque est un religieux qui a sous sa juridiction plusieurs évêques, qui eux-mêmes peuvent disposer pour plus d'efficacité dans leur mission d'un ou de plusieurs évêques auxiliaires directement rattachés à leur autorité. *GB+*



LES TEMPLIERS À SAINT LAURENT DU VAR ET DANS LES ALPES MARITIMES

Les Templiers ont joué un rôle considérable dans l'histoire du Moyen-Age. En dépit des archives et des travaux qui ont largement démystifié leur vocation, les chevaliers du Temple conservent encore une part de mystère. Leur consécration au sommet de la gloire et de la puissance, suivie d'une brutale chute dans l'ignominie n'est pas le moindre des paradoxes attachés au destin singulier de ces moines soldats.

A son apogée en 1253, l'Ordre comptera 15000 frères et 3468 châteaux, forteresses et maisons dépendantes, ainsi que quelques 9000 commanderies en Occident. Incontestablement, la richesse des Templiers causera leur perte, après avoir suscité la convoitise coupable de leurs détracteurs. Arrêtés dès 1307, après d'in vraisemblables accusations, les chevaliers au blanc manteau à croix rouge furent inquiétés sur le territoire français uniquement. Bien que guerroyant contre les Infidèles en Palestine et dans la Péninsule ibérique, leur présence est attestée dans toute l'Europe occidentale, mais c'est sans doute dans les Alpes Maritimes qu'ils sont le mieux « dotés », cette région étant à l'époque le Comté de Provence, indépendant du Royaume de France.

C'est vers 1135, à la suite d'un accord entre le Pape et l'Empereur d'Allemagne, suzerain de la Provence que les Templiers s'installèrent sur la rive niçoise. La première mention d'un **hospice fondé en face par Raimbaud de Vence**, ne date que de 1162. Cet hospice **dédié en 1205 à Saint Laurent**, destiné à accueillir pèlerins et voyageurs, passera dans les mains de plusieurs Ordres religieux dont certains prélevèrent un droit de péage pour les voyageurs et les marchandises lors de la traversée du Var. Un procès opposera longtemps l'évêque de Vence, seigneur du lieu, aux moines Augustins détenteurs temporaires de l'hospice, au sujet des profits accumulés par ces derniers. Ils seront finalement chassés sur l'autre rive en 1328.

Un acte de vente de terres sises à Saint Laurent du Var fut effectué le 23 avril 1208 par devant le notaire maître Isnard. Le nouveau propriétaire, commandeur des Templiers, se nommait G. Olivier Audier. Ainsi le Temple s'installait sur les deux rives du Var. **Les biens du Temple signalés à Saint Laurent du Var, relevaient de la commanderie de Nice**, en charge du passage du fleuve. Les restes de l'hospice, contigus à l'église paroissiale, sont encore visibles aujourd'hui. Lors de la destruction de l'Ordre du Temple par le roi Philippe le Bel en 1307, les chevaliers de Provence s'enfuirent en Italie et furent peu de temps plus tard et pour la plupart d'entre-eux, intégrés dans les rangs des chevaliers hospitaliers de Saint Jean.

TROPAIRE

**Homme de la Terre. Entends le Seigneur de tous. Ton Dieu.
Parle-moi de tes maux, dis-moi tous tes silences.
Rassemble les morceaux de ta vie en errance.
Ainsi ta vie en moi peut être délivrance.**

**Redis-moi ta douleur et ton mal d'exister.
Dis moi ce qui attise tes pleurs et tes regrets.
Dis-moi toutes tes peurs, je peux les disperser
Dis-moi tous tes échecs, je peux les magnifier.**

**Dis-moi ton dernier rêve, est-il réalisé ?
Je sais où est le port où tu va accoster.
Parle-moi de ta foi, mais aussi de tes doutes
Parle de tes victoires mais aussi des déroutes.**

**J'entends hurler ton coeur dans la nuit de tes doutes.
J'entends chanter ton âme tout au long de la route.
Je vois les fantômes sombres descendre sur tes nuits
Et je vois les soleils illuminer ta vie.**

GB+